

FESI 2021-2027

Les Fonds Européens Structurels et d'Investissement

CONTRIBUTION du Pnr de Millevaches en Limousin

Préambule :

La politique de cohésion de l'UE pose un socle commun qui permet aux Etats membres d'investir dans les domaines de l'économie, du social, de développement rural, des affaires maritimes et de la pêche.

2021-2027 vers une Europe, « plus intelligente, plus verte, plus connectée, plus sociale ».

A l'échelle des Régions, ces politiques doivent s'appliquer en tenant compte des singularités locales en favorisant un accès égal aux aides, aux services, au bénéfice des populations et de l'environnement.

La complexité croissante dans l'élaboration, le suivi et le contrôle des dossiers s'avère être discriminante et isole de fait les territoires et acteurs les plus fragiles.

Les politiques de cohésion de l'UE doivent par conséquent s'attacher en premier lieu à n'exclure aucun territoire, et de fait, ni les banlieues, ni les territoires ruraux, voir hyper-ruraux, peu peuplés mais fournisseurs de ressources.

Favoriser l'intégration de l'environnement dans toutes les politiques sectorielles, décloisonner les services pour une meilleure cohérence dans les aides publiques. Sortir de la gestion en silo pour développer une stratégie intégratrice des enjeux territoriaux, sociétaux, économiques, environnementaux et climatiques.

Il est impératif, pour obtenir une mobilisation efficace des fonds, que les règles d'intervention soient connues et stables dès le début des programmes. Les errements dans la détermination des cadres sur la période 2014-2020, pénalisent les acteurs locaux, en particuliers les agriculteurs et creusent le fossé entre les citoyens et l'Union européenne.

Enfin, les territoires doivent être associés à chacune des étapes d'élaboration des programmes dans le cadre de la politique de cohésion 2021-2027.

Les Parcs naturels régionaux ...des territoires singuliers, porteurs de stratégies de territoires.

Les Parcs naturels régionaux sont des territoires reconnus au plan national pour leurs singularités. La Région NA leur consacre une politique dédiée.

Dans le cadre des fonds de cohésion, ces territoires singuliers doivent être appréciés pour ce qu'ils sont : des espaces d'expérimentation, en capacité de mobiliser des réseaux d'acteurs. Ces acteurs sont le plus souvent regroupés en association de petites tailles (sans ingénierie propre). De fait l'accès aux aides s'avère être complexe. Les Parcs peuvent être un relais utile et leurs chartes de Parcs sont par essence des projets de territoire. Ils sont donc en capacité d'animer et de coordonner des stratégies de territoire dans le cadre de leurs missions : aménagement du territoire, préservation des patrimoines culturel, naturel, paysager, savoir-faire, etc.

Une part des fonds doit bénéficier de manière plus souple à des projets issus du local, répondant à des besoins spécifiques mais oeuvrant à l'atteinte des objectifs posés par l'UE.

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Millevaches : un territoire très rural, peu peuplé, qui fournit des ressources nombreuses aux territoires habités, villes et métropoles. Un territoire qui correspond à une entité géomorphologique cohérente, avec des problématiques qui lui sont propres :

Raréfaction des services publics, difficulté d'accès au soin, transport en commun quasi inexistant, peu d'entreprises de transformation, mais un réseau associatif dense notamment dans le domaine culturel, des savoir-faire, une agriculture d'élevage basée majoritairement sur des systèmes herbagers, une activité pastorale en lien avec les milieux landicoles, un patrimoine naturel remarquable abritant un réseau hydrographique qui irrigue la Région Nouvelle Aquitaine et les Pays de Loire, une forêt de production pour laquelle les bois arrivent à âge d'exploitabilité... Une territoire authentique où l'on vient chercher calme, sérénité et où l'on découvre des richesses discrètes : landes et tourbières, paysage, espaces dédiés aux sports de nature, nombreux chemins de randonnées, rivières à truites, histoire des maçons creusois, patrimoine bâti, trois centres d'art contemporain, de petites entreprises de transformation (scieries), des établissements d'enseignement en lien avec l'histoire de ce territoire (Ecole forestière de Meymac, Lycée des métiers du bâtiment de Felletin), la brebis limousine, ou le veau sous la mère limousin, des productions plus innovantes (production de pleurotes par exemple, relance d'une filière sarrasin), des initiatives collectives (ateliers de transformation, SCOP), de nombreuses activités de l'économie sociale et solidaire.

Mais un territoire fragilisé, pour lequel la baisse démographique n'est pas enrayée et qui manque d'emploi.

L'ambition est bien de faire de ce qui apparaît comme étant un handicap, un atout dans le cadre d'un développement respectueux de l'environnement, créateur d'emploi et source de lien social.

Une Europe plus intelligente

L'Economie Sociale et Solidaire représente un levier essentiel sur les territoires ruraux, elle est source d'innovation et de lien social, elle doit être encouragée car elle favorise des emplois non-délocalisables (circuits courts, économie circulaire, éco-tourisme, réemploi des déchets, services à la personne)

Le soutien aux PME et PE notamment dans les domaines de la transformation du bois (scieries, menuiseries...) et de l'agroalimentaire, mais aussi du commerce de proximité est essentiel : emplois, lien social, qualité de vie. Or leur taille ne leur permet pas d'avoir l'ingénierie suffisante pour s'engager dans de la recherche et développement, ni parfois les moyens suffisants dans le cadre de l'évolution des normes.

Favoriser la création de tiers lieux et/ou de maisons des services, afin de réduire la fracture numérique et l'isolement d'une population fortement défavorisée par la dématérialisation, y associer des emplois.

Une Europe plus verte

L'Europe doit développer une politique ambitieuse en faveur de l'environnement intégrant tous les enjeux et ne pas à son tour, cloisonner les politiques : ce qui relève de l'accord de Paris (des énergies décarbonées, des transports propres ...) ne doit pas être déconnecté des enjeux liés au cadre de vie (paysage) , à la nécessité d'enrayer l'effondrement de la biodiversité, de la nature des usages de la ressource en bois, de la préservation des surfaces agricoles par exemple.

- ***Une agriculture source de revenu, d'emplois locaux et d'une alimentation saine***

Le Parc partage avec la profession agricole la nécessité d'une politique européenne ambitieuse, créatrice de valeur ajoutée et d'emploi sur les territoires, soucieuse de préserver les ressources (naturelles, eau et alimentaires), et qui sécurise les agriculteurs et les consommateurs.

Une Politique agricole commune qui **favorise un secteur agricole résilient**, garantissant le maintien d'un tissu économique rural source de plus-value locale, **générant un revenu suffisant pour les agriculteurs, intégratrice de l'environnement et des questions climatiques.**

Sur les territoires riches en milieux agro-pastoraux, riches en biodiversité, les éleveurs forgent le paysage. Ces espaces sont source de développement d'un tourisme de nature, il y a là nécessité du **maintien de MAEC**, des **aides au pastoralisme** mais aussi des aides à **l'innovation** dans un souci de relocalisation des productions et de l'alimentation (production « décarbonée », méthanisation, logistique, transformation des produits).

Poursuivre le **soutien au développement de l'agriculture biologique** en particulier autour des *impluvium* alimentant des villes et bourgs. **Favoriser les productions en circuits courts** pour une alimentation saine accessible au plus grand nombre, qualifier les produits. Poursuivre le déploiement de systèmes alimentaires territoriaux. Soutenir l'émergence de filières locales adaptées (cuir, laine, cannabis thérapeutique, myrtilles sauvages).

Pour nos secteurs de montagne, sur lesquels les agriculteurs sont contraints par leur environnement, et gèrent les milieux et les paysages, il est indispensable **de conforter l'ICHN.**

Parallèlement, **la valorisation des produits issus d'une gestion respectueuse de la nature** représenterait une véritable reconnaissance de savoir-faire locaux (marque Parc, marque du réseau Natura 2000 ?)

L'Europe dans la mise en œuvre des programmes doit s'assurer d'un traitement équitable des agriculteurs et donc d'un même niveau d'exigence, au bénéfice de tous, dans le respect des normes environnementales et de bien être animal.

- **Une forêt génératrice de plus-value locale, source d'aménités et créatrice d'emploi**

Favoriser des écosystèmes forestiers résilients : En prenant en compte le risque climatique et la capacité des forêts à stocker le carbone, en favorisant une gestion diversifiée sources d'aménités, en créant un dispositif de paiements pour services écosystémiques, expérimentant des mesures sylvo-environnementales sur des secteurs à enjeux biodiversité et paysage.

Encourager des expérimentations pour mettre en œuvre des documents de gestion à l'échelle de massifs (gestion collective) cohérents pour intégrer toutes les fonctionnalités de la forêt et les services rendus, avec une ambition de gestion sylvicole exigeante en termes de prise en compte de l'environnement .

Vers une économie du bois source de plus-value locale, permettant aux salariés de l'amont de vivre décemment :

Les territoires ressources portent le poids de l'entretien du réseau routier, tandis que les territoires utilisateurs, transforment les bois, et par conséquent bénéficient des emplois et des retombées locales. Ce modèle n'est plus accepté, ce qui donne lieu à des dérives inexcusables.

L'Europe et la Région doivent faciliter l'accès aux aides pour les **petites entreprises de transformation** (scieries, menuiseries..) situées au plus près de la ressource forestière. Permettre la mutualisation de projet de type : séchage du bois, tri des produits du bois, scierie mobile pour des gros bois. Pour ce faire il est indispensable de fournir un accompagnement ambitieux avec une ingénierie présente sur les territoires. Ceci passe en partie par le maintien de l'animation dans le cadre de chartes forestières de territoire.

Valoriser les capacités de séquestration du carbone par la forêt dans une perspective de développement de contrat de réciprocité avec les territoires ressources.

Mobilisation du bois

Les coûts d'investissement des routes et voiries sont supportés par les collectivités locales, compte tenu de leur faible capacité d'investissement, l'outil se dégrade. A cela s'ajoute le risque incendie qui s'accroît avec l'évolution du climat. Une part du FEADER pourrait être mobilisée pour assurer la qualité des ouvrages existants dans les massifs importants, tandis qu'au plan national une réflexion pourrait être conduite pour

impliquer la filière dans l'entretien des infrastructures.

Bois construction et aides agricoles à la création de bâtiments

Les aides à la construction de bâtiments agricoles doivent favoriser a minima le bardage bois (en circuits courts) et les encourager fortement sur les territoires ressources ceci permettrait de mieux intégrer les bâtiments photovoltaïques de grande dimension au paysage en soutenant l'économie locale. (lien avec les aides à la construction de bâtiments agricoles)

Les aides à la construction et à la rénovation de bâtiments doivent en tous cas favoriser l'usage du bois (en circuits courts) : bardage et/ou structure et/ou isolation.

Transition énergétique, bois énergie

La diminution de l'utilisation des énergies fossiles passe en partie par le développement du bois énergie. Toutes les conséquences pour les territoires doivent être appréciées.

Les flux de transports, les volumes nécessaires, le nombre de projets de chaufferies ne sont pas connus des territoires. Il y a nécessité de sortir de la pratique de l'appel à projet pour envisager une planification partagée, réfléchi de ces projets dont la réalisation peut également à terme entraîner des conflits d'usage des produits du bois.

Dans ce domaine les aides doivent être conditionnées à :

- Une transparence totale des projets « prévus » ou en devenir afin d'en étudier les effets cumulatifs
- L'assurance d'un bilan carbone positif (incluant la décapitalisation, la réalisation, les divers transports, la production d'énergie).

En la matière, le circuit court semble être là aussi la voie la plus sage tant au plan économique, qu'environnemental.

Entrepreneurs de travaux forestiers

Favoriser des emplois plus qualifiés, pour inverser la vision négative que porte la société sur les personnels en charge de mobiliser le bois. Les reconnaître comme étant le maillon essentiel de la prise en compte des facteurs environnementaux dans la réalisation de chantiers : favoriser l'expérimentation pour développer un paiement de type PSE . Encourager et soutenir la petite mécanisation.

- **Lutter contre l'effondrement de la biodiversité**

L'Europe a déployé de nombreux efforts en la matière et cette ambition aurait été bien moindre sans son impulsion. Pour autant ces efforts doivent être poursuivis dans les domaines de :

- L'amélioration des connaissances
- La conservation et la gestion des espaces et espèces
- La conservation et la restauration des continuités écologiques
- L'impulsion des politiques ambitieuses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques
- L'éducation, la sensibilisation, la formation
- La participation citoyenne
- Favoriser l'application de la doctrine Eviter Réduire Compenser en insistant sur la volonté de « Eviter et Réduire »

Il est impératif de maintenir une ambition forte dans la mise en œuvre et l'animation du réseau Natura 2000 et d'œuvrer à concrétiser la stratégie paneuropéenne pour la protection de la diversité biologique et paysagère.

et à zéro émission de carbone

- Développer des partenariats entre territoires ressources et territoires utilisateurs
- Réduire la précarité énergétique et les consommations, favoriser l'autoconsommation
- Soutenir les travaux de rénovation énergétiques performants (aux plans thermique et

- environnemental)
- Développer la construction bois et les matériaux biosourcés
- Soutenir la création d'entreprises favorisant le stockage carbone : bois construction, ameublement bois, isolant bois, autre...
- Développer en conscience les énergies renouvelables en local et en créant des emplois qualifiés
- Aider à l'organisation des déplacements privés et professionnels
- Organiser des filières incluant la dépollution (devenir du photovoltaïque agricole notamment, par essence diffus et non surveillé)
- Former et sensibiliser

Mais le climat c'est aussi la ressource en eau

- Favoriser en agriculture notamment, tout dispositif permettant de limiter les consommations d'eau, anticiper les transitions en matière d'évolution des pratiques culturales, multiplier les systèmes de récupération des eaux de pluies
- Conforter l'alimentation en eau potable, aider à l'entretien des réseaux en milieu rural
- Lutter contre toutes les formes de pollution
- Conserver la totalité des zones humides

Recherche et implication des territoires

Dans tous les domaines favoriser l'innovation en développant les projets de Recherche Actions mais en favorisant dans les domaines des sciences de la nature, de l'agronomie, de la foresterie, des sciences humaines notamment, l'implication des territoires en amont pour intégrer leurs besoins.

Europe plus sociale

Repenser l'accueil des personnes âgées et promouvoir des structures d'accompagnement familiales, mailler les territoires de structures de types Maison de santé mais dédiées à l'accueil de personnes âgées à proximité des services.

Développer dans les EPHAD le concept d'humanité ceci pourrait passer par des emplois intermédiaires (appui au personnel soignant), sur la base de formations adaptées à destination d'un public de jeunes.

Formation diplômante et apprentissage : Soutenir le développement de formations supérieures dans les établissements d'enseignement agricole et/ou professionnel dans les territoires ruraux. Ceci permettrait : le maintien ou la création d'emplois, l'accueil de populations nouvelles, pour les étudiants formés d'être au plus près des réalités de terrain, d'expérimenter, de bénéficier de savoir-faire, de donner accès aux étudiants issus des zones rurales les mêmes chances, de développer les emplois qualifiés sur place.

Soutenir l'emploi des jeunes en particulier dans les domaines de l'environnement, du social, de la culture et favoriser l'inclusion sociale des travailleurs handicapés (y compris en lien avec les EPHAD où ils peuvent rendre de multiples services).

Europe plus proche des citoyens

S'appuyer sur les stratégies locales pour mieux mobiliser les énergies et favoriser les initiatives dans un cadre contractuel défini mais sur la base d'une mise en œuvre simplifiée

Favoriser l'accès à la culture pour tous

- Soutien aux arts vivants,
- Soutien au patrimoine immatériel (travail de mémoire, savoir-faire locaux, langue et culture occitane, etc.)

Pour un urbanisme moins consommateur d'espaces, la revitalisation des centres-bourgs : Déployer l'action d'un établissement public foncier en capacité de relayer les volontés politiques locales (communales notamment) pour réhabiliter le bâti ancien vacant et ainsi limiter la consommation d'espace et la banalisation des paysages. L'Europe peut accompagner des projets exemplaires intégrant la question du social, de limitation des consommations en énergie, en eau, de l'utilisation de matériaux bio-sourcés, etc.

Europe plus connectée

Pour atteindre les objectifs en termes de réduction d'émission de CO2 soutenir le Fret ferroviaire, pour le territoire de Millevaches cela peut faire sens dans le cadre du transport des bois ; mais aussi maintenir les lignes régionales qui représentent l'unique moyen de transport en commun.

Développer les voies vertes, pour Millevaches ce pourrait être le cas a minima autour des zones les plus touristiques (connection vélo entre le Lac et les bourgs périphériques).

Favoriser l'auto-partage, l'organisation des déplacements

Poursuivre le soutien aux projets de coopération de type INTERREG.